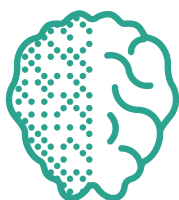


Apprendre pour s'émanciper

# les cahiers de la présidentielle



MAI 2016

« L'ÉDUCATION  
CONTINUELLE  
POUR UNE VIE  
DE QUALITÉ »



[cahiersdelapresidentielle.parti-socialiste.fr](http://cahiersdelapresidentielle.parti-socialiste.fr)





Apprendre pour s'émanciper

« L'ÉDUCATION CONTINUELLE  
POUR UNE VIE  
DE QUALITÉ »

# Le Comité de rédaction

---

## PRÉSIDENTE

■ **Colombe Brossel**

secrétaire nationale à l'éducation

## RAPPORTEURS

■ **Patrick Bloche**

conseiller politique du Premier secrétaire

■ **Yannick Trigance**

secrétaire national adjoint à l'éducation, lycées professionnels

## COMITÉ DE RÉDACTION

■ **David Assouline**

secrétaire national à la culture et à l'audiovisuel

■ **Florence Augier**

secrétaire nationale à la vie associative

■ **Luc Belot**

secrétaire national adjoint au numérique

■ **Brigitte Bourguignon**

secrétaire nationale adjointe aux sports

■ **Marion Canales**

secrétaire nationale à l'apprentissage

■ **Sandrine Doucet**

secrétaire nationale à l'enseignement supérieur

et à la recherche

■ **Pascale Gérard**

secrétaire nationale au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle

■ **Isabelle This-Saint Jean**

secrétaire nationale à la transition énergétique et écologique et à la biodiversité

## PERSONNALITÉS AUDITIONNÉES

- **Jean-Claude Ameisen** directeur du Centre d'études du vivant de l'Institut des humanités de Paris et Président du Comité consultatif national d'éthique
- **Emeric Bréhier** député de la 10<sup>e</sup> circonscription de Seine et Marne
- **Christian Chevalier** secrétaire général de SE-Unsa
- **Valérie Corre** députée du Loiret
- **Jean-Paul Delahaye** inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale
- **Laurent Escure** secrétaire général d'UNSA Education
- **Éric Favéy** vice-président de la Ligue de l'Enseignement
- **Christian Gautellier** directeur national des Centres d'Entraînement aux méthodes d'éducation active (Céméa)
- **Bernadette Groison** secrétaire générale de la FSU
- **Nathalie Mons** professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise, membre du Conseil national de l'évaluation du système scolaire
- **Frédéric Seve** secrétaire général du Sgen-Cfdt
- **Sébastien Sirh** secrétaire général du SNUipp-FSU
- **Jean Viard** directeur de recherches CNRS au CEVIPOF

# Le Comité national de pilotage

---

Le Comité national de pilotage des Cahiers de la présidentielle est présidé par Guillaume Bachelay, secrétaire national à l'animation, l'expression et la coordination des pôles.

## EN SONT MEMBRES

- **Maryvonne Artis**
- **Pervenche Berès** présidente de la Délégation socialiste française au Parlement européen
- **Alain Bergounioux** directeur des études politiques, en charge du Cahier « Être français au 21<sup>e</sup> siècle »
- **Christophe Borgel** secrétaire national chargé du pôle « animation, élections, vie du parti »
- **Christophe Bouillon** conseiller chargé du développement durable et Cop21 auprès du Premier secrétaire
- **Maurice Braud** secrétaire national chargé du pôle Mondialisation, régulation, coopération, en charge du Cahier « Donner une force à l'Europe, donner un sens au monde »
- **Colombe Brossel** secrétaire nationale à l'Éducation, en charge du Cahier « Apprendre pour s'émanciper »
- **Luc Carvounas** secrétaire national chargé des relations extérieures
- **Philip Cordery** secrétaire national à l'Europe
- **Marie-Pierre de la Gontrie** secrétaire nationale chargée du pôle République et Citoyenneté, en charge du Cahier « Renforcer et protéger la démocratie »
- **Jean-François Debat** trésorier
- **Elsa di Meo** secrétaire nationale à l'action et à la promotion républicaine
- **Julien Dray** secrétaire national chargé de la Belle alliance populaire
- **Tiffany Ermenault**
- **Guillaume Garot** député de Mayenne
- **Didier Guillaume** président du groupe socialiste au Sénat
- **Bruno Le Roux** président du groupe SRC à l'Assemblée nationale
- **Benjamin Lucas** président des Jeunes socialistes
- **Victorin Lurel** secrétaire national à l'Outre-mer
- **Marc Mancel** secrétaire nationale à la santé, à la protection sociale et à la famille, en charge du Cahier « Prendre soin des autres et de soi : vouloir l'État social-écologique »

- 
- **François Rebsamen** président de la FNESR
  - **Claude Roiron** secrétaire nationale aux droits des femmes
  - **Gabrielle Siry** secrétaire nationale à l'économie, en charge du Cahier «Entreprendre, travailler, s'accomplir»
  - **Isabelle This Saint Jean** secrétaire nationale à la transition énergétique et écologique et à la biodiversité
  - **Rachid Temal** secrétaire national chargé de la coordination et de l'organisation
  - **Fabien Verdier** secrétaire national chargé du pôle Production et répartition des richesses
  - **Henri Weber** directeur aux études européennes

# Sommaire

Préface de Jean-Christophe Cambadélis	9
Introduction de Guillaume Bachelay	10
Introduction	13

## LE DÉFI :

### REFONDER POUR TRANSMETTRE 16

<b>1/ Dix ans de droite, ou la réussite éducative pour quelques-uns, la culture abandonnée et la République affaiblie</b>	16
a. Un système éducatif exsangue, injuste et inefficace	16
b. Une vie culturelle appauvrie, l'État culturel affaibli	17
c. L'éducation populaire sacrifiée, la vie associative dégradée	18
<b>2/ La gauche ou l'excellence éducative et culturelle au service de la réussite de tous</b>	18
a. La Refondation de l'école : une priorité budgétaire continue	18
b. Pour une culture accessible à tous, l'État culturel restauré	20
c. Pour une vie civique et sociale de qualité : laïcité, égalité femmes-hommes et engagement au service d'une République en actes	21
d. Des avancées pour démocratiser l'enseignement supérieur	23
<b>3/ Demain, engager l'acte 2 de la Refondation de l'école</b>	23
<b>PRÉCONISATION : FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE CHACUN L'OBJECTIF DU PARCOURS ÉDUCATIF</b>	23

## LE DESSEIN :

### ASSURER LA PARTICIPATION DE TOUS À LA VIE CULTURELLE ET ÉDUCATIVE 26

<b>1/ Demain, plus de mobilité pour permettre à tous de faire l'expérience de l'ailleurs</b>	27
<b>PRÉCONISATION : ENCOURAGER LA MOBILITÉ DE TOUS EN CRÉANT UN DROIT AU VOYAGE</b>	27
<b>2/ Demain, plus de mixité pour permettre à tous de faire l'expérience de l'autre</b>	29
<b>PRÉCONISATION : FAIRE DE LA MIXITÉ UN OBJECTIF À PART ENTIÈRE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES</b>	29
<b>3/ Demain, plus de proximité pour une vie culturelle de qualité dans chaque territoire</b>	31
<b>PRÉCONISATION : RENFORCER LA PLACE DE L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC ET DANS LE QUOTIDIEN DES FRANÇAIS</b>	31



---

<b>LE DESTIN :</b>	
<b>APPRENDRE ENSEMBLE TOUT AU LONG DE LA VIE</b>	<b>34</b>
<b>1/ Demain, poursuivre sur la route de la co-éducation et de la co-formation</b>	<b>35</b>
<b>PRÉCONISATION : SOUTENIR ET RENFORCER L'ÉDUCATION POPULAIRE</b>	<b>35</b>
<b>2/ Demain, s'engager résolument dans l'éducation continue</b>	<b>36</b>
<b>PRÉCONISATION : À L'ÈRE DU DIGITAL, DÉVELOPPER UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATION CONTINUE DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE À TOUS</b>	<b>36</b>
<b>3/ Demain, mieux valoriser l'engagement</b>	<b>37</b>
<b>PRÉCONISATION : ENGAGER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DU BÉNÉVOLAT</b>	<b>37</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>40</b>
Faire de l'émancipation le pilier d'une action publique refondée	

les  
cahiers  
de la  
présidentielle

---



---

**Jean-Christophe  
Cambadélis**

Premier secrétaire  
du Parti socialiste

---

La liberté ne s'hérite pas, elle se conquiert : c'est une conviction fondatrice des socialistes. La gauche en a fait la matrice de tous ses combats : luttes pour la liberté de conscience, pour le temps libre, pour la liberté des femmes, pour la liberté sexuelle, pour la liberté des artistes. Toute liberté est d'abord une libération, toute liberté est avant tout émancipation, c'est-à-dire arrachement, individuel et collectif, au destin que certains voudraient voir tout tracé.

C'est bien ce que la droite, qui revendique aujourd'hui le monopole de la liberté, cherche à faire oublier. Convaincue que l'on naît libre et qu'on l'est par nature, elle en vient aujourd'hui à ferrailler contre la solidarité. La voilà qui dépeint désormais l'État qui libère et l'État qui protège comme un État qui opprime et un État qui oppresse. La voilà qui promet pour l'avenir, au nom des bouleversements du monde et en guise de vie réussie, la compétition à tous les étages et tout au long de la vie : compétition scolaire et compétition culturelle, performance individuelle et concurrence collective. Leur France *low cost* est une France sélection.

Ce n'est pas notre histoire et notre avenir n'est pas là. Nous l'avons montré au pouvoir et tracé dans le premier *Cahier* : dans ce monde qui vient, et qui est déjà là, les socialistes modernisent et protègent, car ils n'opposent pas les talents aux valeurs, mais les conjuguent au contraire. La France nouvelle que nous voulons est une France créative, c'est-à-dire une France solidaire, car la créativité ne naît jamais de rien : elle se nourrit des liens qui nous unissent. Une France créative est une France toujours plus libre, c'est-à-dire toujours plus émancipée, grâce à un haut niveau d'éducation et de culture offert à tous. C'est le dessein que nous nous donnons dans ce deuxième *Cahier*. Dix ans, c'est le temps qu'il faut pour achever la refondation de l'école, afin qu'elle soit toujours plus émancipatrice pour tous les Français. C'est le temps nécessaire pour que la vie culturelle, affaiblie par la droite, soit à nouveau accessible à tous. Quand la droite est prête à avancer en laissant les plus fragiles au bord du chemin, quand l'extrême-droite affirme qu'avancer, c'est revenir en arrière et sur les libertés, nous voulons rouvrir à tous les chemins de la liberté.

Cambadélis

# Le défi de l'éducation continue

---



---

## Guillaume Bachelay

Secrétaire national  
chargé de l'animation,  
de l'expression et de  
la coordination des pôles

---

**D**u changement de monde à l'œuvre, notre premier *Cahier de la présidentielle* a exploré un continent décisif : l'innovation permanente. Ce deuxième tome aborde un autre enjeu du futur, ce que j'appelle le paradoxe du savoir.

Grâce aux réseaux électroniques et de transport, la connaissance, l'information et les données vont être disponibles partout, pour tous, à tout instant : c'est une magnifique promesse de liberté.

En même temps, à l'échelle de la planète comme plus près de nous, une fracture se dessine entre les individus qui peuvent accéder à ce gisement d'opportunités, d'accomplissement et d'épanouissement, et ceux qui ne le peuvent pas : c'est un obstacle à l'égalité.

Socialistes, nous refusons cette fatalité au nom même de notre combat historique pour l'émancipation. Il se mène par l'éducation et par la culture, par la transmission et la participation, par l'apprentissage du savoir qui est aussi expérience de l'altérité.

Entre 2002 et 2012, en France, ce combat a hélas été perdu de vue. Les inégalités à l'école se sont gravement creusées : jamais l'origine sociale des élèves n'avait autant pesé sur leurs résultats scolaires. La droite a fait de l'Éducation nationale une variable d'ajustement budgétaire, affaibli l'État culturel et les acteurs de l'éducation populaire qui œuvrent à la formation de chacune et de chacun.

Dans le présent *Cahier*, nous rappelons le défi que la gauche s'est assignée aux responsabilités du pays : plus que réparer, refonder l'école de la République. Depuis quatre ans, l'éducation est le premier sujet, le premier projet, le premier budget.

Tournés vers l'avenir, nous investissons ici plusieurs champs d'action assortis de préconisations.

---

L'éducation doit rester la priorité budgétaire de la décennie car la tâche n'est pas achevée. Cela signifie que **l'acte 2 de la refondation de l'école sera engagé**. Il concernera le lycée, général et professionnel. Il poursuivra la revalorisation des enseignants, d'ores et déjà engagée dans l'enseignement élémentaire, et des agents au rôle si essentiel pour la vie des établissements. Il reconnaîtra et soutiendra pleinement l'enseignement supérieur, en particulier le premier cycle universitaire.

**Nous voulons que les apprentissages qui se jouent en dehors de l'école ou à côté de l'école soient mieux pris en considération.** La mobilité des jeunes est à hisser au rang de grande cause, avec un droit au voyage à 18 ans et un Erasmus pour tous d'ici dix ans. Les politiques publiques éducatives, culturelles et sportives ont la mixité sociale et scolaire au cœur. L'expérience de l'art doit être possible pour tous grâce à une place accrue dans l'espace public et la vie quotidienne.

Enfin, **organisons les apprentissages, individuels et collectifs, tout au long de la vie.** Avec les projets éducatifs de territoire : c'est la co-éducation. Avec un lieu de formation partagé pour tous les éducateurs : c'est la co-formation. En investissant dans la formation continue et l'orientation : c'est l'éducation continue. En favorisant l'engagement civique et laïque : c'est la citoyenneté républicaine.

Dans notre monde et notre temps, les technologies sont nouvelles, les informations innombrables, le savoir, ses usages et son partage, démultipliés. L'idéal progressiste demeure. Il s'appelle l'émancipation, la raison, l'esprit critique, la soif d'apprendre et d'échanger. C'est la quête de l'autonomie pour chacun et de l'éducation pour tous.





**R**ien n'est plus politique que de répondre à la question : « *qu'est-ce qu'une vie réussie ?* ». Aujourd'hui, les socialistes entendent la remettre au cœur d'un débat public qui trop souvent l'occulte ou la réduit à la définition qu'expriment le marché et la consommation.

Pour la droite libérale et conservatrice, la chose est entendue : réussir, c'est faire fortune. Prospérer, c'est accumuler. S'accomplir, c'est « performer ». Le mérite, c'est le profit dégagé, toujours individuel. Au politique, il revient d'organiser la compétition : la droite juge l'efficacité de l'action qu'elle conduit à l'aune de son rapport coût-bénéfice. Au fond, tout à ses yeux est affaire de quantité : réussir, c'est avoir et avoir « plus ».

Pour la gauche, au contraire, tout est d'abord question de qualité. Réussir, c'est vivre mieux. Prospérer n'est pas échanger que des biens mais aussi échanger des savoirs et des expériences vécues. S'accomplir, c'est s'épanouir. Conquérir la liberté de choisir sa vie et vouloir qu'il en soit de même pour les autres : voilà ce qu'est pour nous le mérite. Une vie réussie est une vie d'émancipation.

Pour les socialistes, il revient au politique de rendre cette libération possible, pour tous et à chaque moment de la vie. Pour nous, l'émancipation est indissociablement individuelle et collective. Le mérite ne se distingue pas par la compétition : il est nourri par l'émulation. Nous n'opposons pas la liberté à l'égalité, la libération à la solidarité : chacune procède des autres. L'émancipation n'est pas l'affaire d'un instant mais de toute une vie, personnelle, et de toute une histoire, collective. C'est pourquoi universaliser l'émancipation est l'un des combats fondateurs de la gauche et des socialistes.

La scolarité obligatoire fut la grande lutte des républicains au XIX<sup>e</sup> siècle : aujourd'hui chaque Français reconnaît en l'école le socle de l'émancipation. La réduction du temps de travail, prélude à la valorisation du temps libre, fut la mère des batailles du Front populaire : c'est ainsi que la réussite s'est extraite de la seule sphère du travail. La massification, promesse de démocratisation, fut enfin au cœur du second XX<sup>e</sup> siècle : elle a donné accès à l'enseignement secondaire et supérieur, à la vie culturelle, associative et sportive, à l'ensemble d'une génération, dont les précédentes avaient été privées jusque-là.

---

Un temps, il est vrai, on a cru que ce combat était derrière nous, qu'il était gagné. C'était oublier combien l'histoire est longue d'émancipations restrictives. Le droit de vote, un temps sans les pauvres, longtemps sans les femmes. La scolarité, longtemps sans les élèves en situation de handicap. Universaliser l'émancipation est une lutte toujours inachevée, toujours fragile.

C'était oublier aussi que des régressions sont possibles. Entre 2002 et 2012, la droite a réduit l'école à une variable d'ajustement budgétaire et à un instrument au service de son ambition conservatrice. Notre système scolaire est ainsi devenu plus inégalitaire, ainsi que le souligne l'OCDE. La droite a atrophié le réseau associatif et abandonné la culture, y compris le patrimoine dont elle se prétendait pourtant l'ardent défenseur. Dans cette décennie, d'émancipation, il n'était plus question : pour la droite, elle n'est pas un objectif.

C'était oublier enfin que le monde connaît des bouleversements profonds. Avec les mutations technologiques, l'organisation du travail et de la production fonctionne de plus en plus sur la disruption. Avec le numérique, les conditions d'acquisition, de mobilisation des savoirs, de création et de pratiques culturelles sont en train de changer. Avec les mutations sociales et l'allongement de l'espérance de vie, les aspirations de chacun et les parcours de tous évoluent. Ils sont toujours plus discontinus. Ces changements offrent des opportunités, mais ils ont aussi des revers : une nouvelle ligne de fracture se dessine déjà entre ceux qui pourront choisir leur vie – et pourront en changer – et ceux qui devront la subir. C'est l'enjeu essentiel aujourd'hui.

À cette ligne de fracture, l'extrême-droite oppose la restauration d'un passé mythifié et congelé. Pour elle, une vie réussie est une vie où chacun reste à la place qui lui a été assignée : assignation à résidence sociale et culturelle ; assignation à l'école d'antan ; assignation à la tradition et au folklore. S'il était mis en œuvre, un tel projet condamnerait la France à la sortie de l'Histoire et de l'avenir. Il est d'autant plus menaçant qu'il se nourrit des peurs et des incertitudes qu'engendrent les grandes mutations, auxquelles il oppose le déni et le repli.



---

Être socialiste, c'est à la fois combattre ce retour au passé et ne pas se satisfaire de cette ligne de fracture, injuste. C'est avancer dans l'émancipation réelle et universelle. Le seul progrès certain, c'est le progrès humain. Sa voie première, c'est l'apprentissage. Son environnement premier, c'est la vie culturelle, au sens où l'entendait Jean Zay.

**POUR S'ÉMANCIPER, IL FAUT D'ABORD UN SOCLE.**

Il est donné par la transmission : transmission d'un héritage ; transmission des outils pour l'acquérir autant que pour s'en libérer. C'est la responsabilité de tous les éducateurs. C'est la vocation première de l'école. Pour qu'elle puisse à nouveau jouer son rôle, dès le plus jeune âge, à l'heure des grandes mutations, sa refondation s'imposait. Dès le début du quinquennat, nous nous sommes attelés à ce défi de long terme. Il devra être poursuivi.

**POUR S'ÉMANCIPER, IL FAUT AVOIR LA POSSIBILITÉ DE MULTIPLIER LES EXPÉRIENCES ÉDUCATIVES, ARTISTIQUES, ASSOCIATIVES OU SPORTIVES.**

Elles font aussi partie de l'apprentissage. L'expérience de l'altérité est donnée par la mixité : elle est à rétablir. L'expérience de l'ailleurs est donnée par la mobilité : elle est à développer. L'expérience collective se noue dans l'engagement : il est à renforcer. L'expérience de l'art se joue dans la proximité avec l'œuvre et l'artiste : elle est à privilégier. Ces expériences nous assurent que tous participent à la vie culturelle et éducative du pays. Tel est notre dessein.

**S'ÉMANCIPER EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE TOUTE UNE VIE.**

Chacun, avec ses compétences et son expérience, doit pouvoir y apporter sa pierre. C'est la co-éducation et la co-formation. Chacun doit pouvoir ensuite se former tout au long de la vie. C'est l'éducation continuelle. Aux pouvoirs publics, il revient d'encourager à nouveau l'expérimentation, car c'est de là que peut surgir la nouveauté. Faire des Français le peuple qui a le plus haut niveau d'éducation et de culture, c'est l'ambition des socialistes.

## REFONDER POUR TRANSMETTRE

---

En l'espace d'une décennie, la droite a ébranlé tous les lieux de la transmission du savoir et de la connaissance : famille, école, enseignement supérieur, association.

Ces lieux qui forment notre socle commun ont été profondément affaiblis.

Pour les socialistes, ce n'est pas seulement la démocratisation que la droite a freinée : c'est le modèle républicain qu'elle a fragilisé. En 2012, l'enjeu n'était donc pas seulement de réparer, mais de refonder.

---

### **1/ Dix ans de droite, ou la réussite éducative pour quelques-uns, la culture abandonnée et la République affaiblie**

#### **a. un système éducatif exsangue, injuste et inefficace**

En 2012, la gauche aux responsabilités a hérité d'une dette éducative : chaque année, plus de 150 000 jeunes sortaient du système scolaire sans diplôme. Plus de 2 millions de jeunes de 15 à 29 ans ne se trouvaient ni en emploi, ni à l'école, ni en formation.

Lourde fut l'austérité éducative de la droite : la suppression de 80 000 postes d'enseignants entre 2008 et 2012 a fait de la France le pays de l'OCDE au plus faible taux d'encadrement : au début du quinquennat de François Hollande, on ne comptait plus en moyenne que 6 enseignants pour 100 élèves. Les plus jeunes professeurs n'y étaient même plus préparés : la droite avait choisi de supprimer leur formation initiale. Quant à l'enseignement supérieur, pourtant affiché comme une priorité par Nicolas Sarkozy, il n'a pas bénéficié du soutien budgétaire nécessaire : entre 2007 et 2012, le budget de l'enseignement supérieur n'a progressé que de 373 millions d'euros, loin du milliard supplémentaire promis chaque année par la droite.

#### **LE RÉSULTAT EST CONNU :**

entre 2003 et 2012, les inégalités scolaires se sont creusées. Jamais les origines sociales n'ont autant pesé sur les résultats scolaires : les enquêtes Pisa démontrent que 28 % des performances d'un jeune Français sont dues à son milieu social, contre 22 % dans les pays de l'OCDE. La situation des élèves aux résultats les meilleurs a progressé, tandis que celle des élèves qui ont les résultats les plus fragiles s'est détériorée. Les inégalités territoriales, qui se sont amplifiées, ont aggravé les difficultés du système éducatif. Les outre-mer ont particulièrement cumulé ces difficultés. Parce que la démocratisation a été différenciée, les inégalités ont été déplacées. Derrière l'élitisme républicain, dont la droite prétend être le meilleur défenseur, il y a aujourd'hui davantage d'élitisme social.



La compétition éducative s'en est trouvée renforcée, au détriment de tous : dans la décennie qui précède, le niveau moyen des élèves français a chuté de 16 points en mathématiques. Le nombre d'élèves les plus en difficulté a augmenté et le nombre d'élèves moyens, bons et très bons diminué.

### **b. Une vie culturelle appauvrie, l'État culturel affaibli**

Entre 2007 et 2012, bien au-delà des propos que Nicolas Sarkozy tenait à propos de Madame de La Fayette, la droite n'aura eu de cesse de mépriser la vie culturelle.

Elle a dévitalisé un ministère dont l'existence même est enviée à travers le monde, tentant d'externaliser pour partie la réflexion sur la création artistique ou en imposant dès 2008 des critères quantitatifs pour évaluer la pertinence des projets culturels.

Elle a marqué la politique culturelle de l'État du sceau du renoncement. Renoncement à démocratiser davantage : la gratuité de tous les musées publics, pourtant promise, n'a jamais été mise en œuvre en intégralité. Renoncement à développer l'accès à l'information : sa proposition de faire abonner les jeunes à la presse quotidienne par l'État a fait long feu. Renoncement à la protection du patrimoine, dont elle a réduit les crédits. Renoncement à la priorité donnée à l'éducation artistique et culturelle, que la seule création d'un enseignement d'histoire des arts, nécessaire, ne pouvait satisfaire. En lieu et place de la culture pour tous, elle a revendiqué la culture pour chacun, c'est-à-dire le statu quo.

En optant pour la seule répression du téléchargement des œuvres sur internet avec la création d'Hadopi, elle a montré combien elle n'avait pas compris de quelle façon la mutation numérique transforme les pratiques culturelles, et en retour les pratiques créatives et leur financement.

Elle aura surtout tenté une reprise en main de la culture et des médias, en programmant la création d'une Maison de l'Histoire « officielle » de France, en attribuant la nomination des dirigeants de l'audiovisuel public au Président de la République et en le rendant dépendant du budget de l'État lorsqu'il s'est agi de compenser la fin de la publicité après 20 heures. Il aura fallu attendre le retour de la gauche au pouvoir pour que l'indépendance totale soit instaurée et l'autonomie budgétaire progressivement restituée.

## C. L'éducation populaire sacrifiée, la vie associative dégradée

Les associations d'éducation populaire, ces « tiers lieux éducatifs », participent de façon majeure à la cohésion, à l'engagement et à l'innovation, sans lesquels il ne peut y avoir d'émancipation. La droite leur a pourtant imposé des mesures d'austérité drastique : entre 2009 et 2012, les crédits aux activités associatives d'éducation populaire conventionnées ont diminué de 25%. Les crédits consacrés par l'État à la jeunesse et à la vie associative ont presque été divisés par deux.

Pour la vie civique, même manque d'ambition : elle n'a alloué que 104 millions d'euros au service civique, alors qu'il en aurait fallu 5 fois plus pour créer un service obligatoire de 6 mois. Alors que Nicolas Sarkozy promettait de consacrer 3% du budget de la nation aux 15 millions de licenciés du sport, seuls 0,15% ont été mobilisés.

Cette asphyxie budgétaire fut en réalité la marque d'une indifférence pour les corps intermédiaires et le milieu associatif. Rien n'a été fait en vue de « libérer du temps » pour les dirigeants bénévoles : la circulaire Fillon du 18 janvier 2010 a même obligé les associations à tenir la même gestion comptable que les entreprises privées.

## 2 / La gauche ou l'excellence éducative et culturelle au service de la réussite de tous

---

En 2012, l'ampleur du chantier éducatif et culturel était immense.  
Réparer ne suffisait pas.  
Il fallait renouer avec l'excellence au service de tous.  
À la résignation de la droite,  
la gauche au pouvoir a opposé une politique publique ambitieuse,  
qui commence à l'école  
et irrigue tous les lieux éducatifs.

---

### a. La Refondation de l'école : une priorité budgétaire continue

Avec la Refondation de l'école, les socialistes ont fait de l'éducation le premier sujet, le premier projet, le premier budget de la nation. Cette priorité doit être celle de la décennie.

Sous l'impulsion de Vincent Peillon, puis de Benoit Hamon et Najat Vallaud-Belkacem, notre ambition n'a pas seulement consisté à réformer mais à refonder. C'est une ambition globale pour l'école de la République.

**Nous avons remis des professeurs dans des classes** : à ce jour, sur les 60000 postes que le président de la République s'était engagé à ouvrir dans l'enseignement scolaire,

54000 ont vu le jour. Leur création a redonné des marges de manœuvre indispensables aux équipes pédagogiques. Elle a permis d'instaurer à nouveau une formation initiale des enseignants.

Dans l'enseignement élémentaire, nous les avons revalorisés: une indemnité de 400 euros a été créée. Elle sera prochainement majorée de 800 euros pour s'aligner sur le montant de l'indemnité de leurs collègues du secondaire. Le régime indemnitaire des directeurs d'école a été majoré de 100 à 400 euros. Les agents de catégorie B et C, sans qui les établissements ne vivraient pas, ont fait l'objet d'une égale attention: leurs grilles de rémunérations ont été revalorisées de 11 millions en 2015 et leurs indemnités de 7,5 millions en 2014 – un effort consolidé en 2015. Quand la droite conditionne la revalorisation des enseignants à l'accroissement de leurs horaires, nous préférons reconnaître le travail réalisé et combler le retard de rémunération avec les autres pays de l'OCDE. **Nous préconisons donc de poursuivre sur la prochaine législature la revalorisation des enseignants.** Cette revalorisation doit être salariale, mais aussi professionnelle: nous voulons mieux reconnaître leur métier, et les accompagner face aux défis qu'ils relèvent au quotidien.

#### **NOUS AVONS DONNÉ LA PRIORITÉ À LA MATERNELLE ET AU PRIMAIRE,**

car c'est là que tout commence et que les inégalités sociales se corrigent. 25000 nouvelles places ont été ouvertes pour scolariser les enfants de moins de 3 ans. Avec le dispositif «*plus de maîtres que de classes*», le travail collectif des enseignants est reconnu et dispose de nouveaux moyens. Il contribue à bien identifier les besoins des élèves et accompagne leurs apprentissages par des pédagogies différenciées.

#### **NOUS AVONS REMIS LA MAÎTRISE DES FONDAMENTAUX AU CŒUR DU SYSTÈME ÉDUCATIF.**

Au pouvoir, nous avons redéfini le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le Conseil supérieur des programmes, que nous avons installé, a fait adopter de nouveaux programmes de maternelle, de primaire et de collège. Nous avons engagé un plan d'action global pour la maîtrise du français et une stratégie pour un meilleur enseignement des mathématiques.

#### **NOUS AVONS – C'EST ESSENTIEL – DONNÉ PLUS À CEUX QUI EN AVAIENT LE PLUS BESOIN : C'EST LA NOUVELLE ÉDUCATION PRIORITAIRE.**

Nous avons révisé la carte à cette fin et mis en place des incitations financières et pédagogiques pour stabiliser les équipes: en 2015, l'indemnité annuelle des 81000 enseignants des réseaux d'éducation prioritaire (REP) a augmenté de 50% et a doublé pour les 38000 enseignants des REP+. L'allocation des moyens a aussi été réformée, pour prendre en compte le critère social et non le seul critère démographique. Sur 2511 postes supplémentaires en primaire à la rentrée 2015, 1429 ont été attribués sur le critère social. Des conventions avec les collectivités territoriales sont signées pour mieux accompagner les territoires ruraux. Ainsi, en dépit d'une baisse continue programmée des effectifs scolaires, 120 postes d'enseignants sont prévus à la rentrée 2016 pour ces zones rurales. En outre-mer, une formation des maîtres spécifique a été instaurée. En

Guyane et à Mayotte, les enseignants bénéficient de formations au bilinguisme et à l'illettrisme, qui touche 44 % des jeunes de 16 à 18 ans.

### **NOUS AVONS AGI POUR QUE LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP SOIENT MIEUX INCLUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF :**

aujourd'hui, près de 280 000 sont scolarisés, soit un tiers de plus qu'à la rentrée 2011. Parmi de nombreuses mesures, 32 000 auxiliaires de vie scolaire seront prochainement titularisés en accompagnants des élèves en situation de handicap.

### **LA LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE A FAIT L'OBJET D'UN EFFORT CONTINU.**

Nous nous sommes donnés pour ambition de diviser par deux le nombre de jeunes sortant sans qualification du système éducatif d'ici 2017 et de faciliter le retour vers l'école des jeunes ayant déjà décroché. Un plan pour vaincre le décrochage scolaire a été présenté en novembre 2014. Les socialistes ont créé un droit au retour en formation initiale pour tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification.

### **NOUS AVONS REMIS LA JUSTICE AU CŒUR DU COLLÈGE,**

pour offrir à tous les élèves l'excellence éducative. À la droite qui veut désormais en finir avec le collège unique après l'avoir laissé se dégrader, nous avons opposé une réforme, qui laisse plus d'initiatives aux enseignants, favorise la diversité pédagogique, développe les enseignements pratiques interdisciplinaires et propose davantage de moyens pour tous les élèves, notamment pour l'apprentissage des langues étrangères, sur lequel l'origine sociale pèse le plus. D'une façon générale, nous voulons promouvoir le décroisement des enseignements, qui favorise l'émergence de nouveaux modes de transmission et d'apprentissage, mieux adaptés à la classe et à l'élève.

Nous avons fait pleinement entrer l'éducation dans l'ère numérique. Doté de 1 milliard d'euros sur trois ans, le plan numérique à l'école permettra à plus de 1 200 écoles et 1 500 collèges de disposer de tablettes numériques à la rentrée 2016. Ce déploiement est l'occasion d'un renouveau pédagogique important et un facteur de réduction des inégalités sociales, scolaires et culturelles à l'école. Il permettra en outre une meilleure inclusion des élèves en situation de handicap et un lien plus fort avec les acteurs du territoire. Lire, écrire, compter sont les premières missions de l'école. Il faut aujourd'hui y ajouter « coder ». Ce plan s'accompagne d'un travail sur les usages du numérique : pour maîtriser l'outil technique, il faut pouvoir le mettre à distance, ainsi que le flot continu d'informations et de données qu'il rend possible. Cet esprit critique s'acquiert à l'école et dans tous les lieux éducatifs : c'est la e-éducation. Il appelle une nécessaire culture générale qu'il convient de mieux définir, à l'ère du digital.

## **b. Pour une culture accessible à tous, l'État culturel restauré**

### **L'ACCÈS DE TOUS À LA CULTURE EST UN ENJEU ESSENTIEL :**

il n'y a pas d'émancipation sans culture partagée et ouverte. Elle est un remède aux crispations identitaires, une résistance à l'appauvrissement et à l'uniformisation des subjectivités. C'est une conviction fondatrice des socialistes.

Cet accès commence dès le plus jeune âge, avec l'éducation artistique et culturelle : entre 2012 et 2016, sous l'impulsion d'Aurélié Filippetti, de Fleur Pellerin et d'Audrey Azoulay, pour le seul ministère de la Culture, les crédits qui lui ont été consacrés ont progressé de 80 %. Elle est désormais inscrite dans la loi comme objectif des politiques culturelles. La réforme des rythmes scolaires a été facteur de plus grande égalité dans l'accès à l'apprentissage de pratiques artistiques ou tout aussi fondamentalement dans la fréquentation régulière des lieux culturels. L'accès privilégié au musée du Louvre, au musée d'Orsay et au Château de Versailles, un jour par semaine, pour les publics scolaires et les plus éloignés de la culture y contribue. Nous avons engagé une réforme des conservatoires, dont les crédits progressent à nouveau. Nous avons remis la lecture au cœur de la vie culturelle, via la grande fête du livre pour la jeunesse. Nous avons donné la priorité aux territoires de la politique de la ville : la moitié des nouveaux crédits consacrés à l'éducation artistique et culturelle leur sont dédiés. Nous avons fait de la démocratisation la première priorité des établissements culturels.

Pour que tous aient accès à la culture, une vie artistique et culturelle de qualité dans tous les territoires est indispensable. Alors même que le redressement des comptes publics s'imposait, les moyens consacrés au financement de la création ont été stabilisés puis augmentés et le régime d'assurance chômage des intermittents a été consacré dans la loi. Le cinéma, l'audiovisuel et le spectacle musical ont bénéficié de crédits d'impôts, élargis ou nouvellement créés. Pour toutes les collectivités qui s'engageaient à maintenir ou à faire progresser leurs crédits en faveur de la culture, les financements de l'État ont été garantis sur trois ans. Un soutien spécifique a été mis en place pour les jeunes créateurs. La protection du patrimoine, menacée par la loi Grenelle 2 de 2010, a été non seulement étendue au patrimoine de moins de cent ans et aux biens mobiliers, mais clarifiée, avec la création des sites patrimoniaux remarquables.

Face à la mutation numérique, plutôt que de sanctionner les publics, nous avons lutté avec efficacité contre la contrefaçon commerciale. Nous avons organisé le développement de l'offre légale, pour le cinéma, l'audiovisuel et la musique. Nous avons accompagné les acteurs culturels dans leur transition numérique, combattu pour une meilleure protection des droits d'auteur à l'échelle européenne et travaillé à un partage plus équitable des revenus issus des plateformes. Dans l'accès aux œuvres comme dans la création, l'État culturel a été restauré, la vie culturelle a progressé.

### **c. Pour une vie civique et sociale de qualité : laïcité, égalité femmes-hommes et engagement au service d'une République en actes**

---

Pour les socialistes, universaliser l'émancipation,  
c'est aussi améliorer la vie sociale et civique,  
en transmettant les règles de la vie commune – elles sont indispensables –  
et en favorisant l'engagement – vecteur de liberté et de solidarité.

---

**ENSEIGNER LA LAÏCITÉ, CIMENT DE NOTRE VIVRE ENSEMBLE,  
EST AU CŒUR DE LA MISSION DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE.**

Ainsi, dans tous les établissements de France, la charte de la laïcité rappelle qu'elle à la fois garante des libertés individuelles et des valeurs communes, socle d'un égal traitement de tous les élèves et d'une égale dignité de tous les citoyens.

**TRANSMETTRE LES RÈGLES DE LA VIE COMMUNE,  
C'EST AUSSI LA VOCATION DU COMBAT POUR L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.**

Il commence dès l'école. Nous avons ainsi engagé une meilleure prise en compte de l'égalité dans la formation des personnels de l'Éducation nationale. Des outils pour l'égalité entre les filles et les garçons ont été créés et continueront d'être déployés dans les académies. Nous avons fixé l'objectif de promouvoir la mixité des métiers et d'encourager la présence des filles dans les filières où elles sont encore minoritaires, alors même qu'elles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons. La mise en place de l'enseignement moral et civique, du parcours d'éducation artistique et culturelle et du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, ainsi que la création du service public régional de l'orientation sont autant de leviers d'action pour favoriser la mixité des métiers. De même, la politique de prise en compte de l'égalité dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche mais aussi les actions de prévention et de lutte contre les stéréotypes et les violences sexuelles ont vocation à être amplifiées via des plans de formation et de communication.

**FAVORISER L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT  
GÉNÉRAL, C'EST LA VOCATION DU SERVICE CIVIQUE AUQUEL LA GAUCHE  
A REDONNÉ UNE AMBITION.**

Toute mission de service civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition d'un projet d'avenir. La gauche au pouvoir a garanti un service civique de qualité : 6 à 12 mois d'engagement, tutorat, accès à des formations pour développer de nouvelles compétences, qui pourront être valorisables par la suite pour s'insérer dans la vie active et professionnelle.

**POUR REDONNER CONFIANCE AUX ASSOCIATIONS,  
LA GAUCHE A MIS UN TERME À L'IMPLACABLE ÉROSION DE LEURS MOYENS.**

Elle a augmenté le budget jeunesse-vie associative de 470 millions en 2013 à 617 millions en 2016. Elle a engagé des mesures pour délester les dirigeants d'associations de tâches administratives qui les éloignent de leurs activités auprès du public. Elle a renoué avec la vocation d'accueil et de formation des jeunes peu qualifiés du milieu associatif : plus de 62 000 emplois d'avenir ont été créés dans ce secteur.



## d. Des avancées pour démocratiser l'enseignement supérieur

Réussir dans ses études universitaires ne dépend pas uniquement de la qualité des enseignements, ou de ses dispositions personnelles.

Elle dépend également, en grande partie, des conditions de vie des étudiants et de la qualité de vie sur les campus.

Nous leur avons donné la priorité.

### **NOUS AVONS RÉFORMÉ LES BOURSES ÉTUDIANTES, ABANDONNÉES PAR LA DROITE :**

depuis 2012, les gouvernements de Jean-Marc Ayrault et de Manuel Valls ont mobilisé 400 millions d'euros en faveur des bourses sur critères sociaux, augmenté de 15% les bourses des étudiants issus des familles aux revenus les plus modestes et revalorisé toutes les bourses pour tenir compte de l'inflation. Mille bourses supplémentaires, comprises entre 4000 et 5500 euros, sont accordées annuellement à des jeunes en situation d'autonomie avérée, les allocations étant alors versées indépendamment du revenu des parents. Aujourd'hui un étudiant sur trois est boursier.

Nous avons engagé la construction de 40000 logements étudiants, comme nous nous y sommes engagés, en priorité en Île-de-France et dans les grandes métropoles, là où le logement est le plus coûteux et là où il faisait le plus défaut. D'ici 2017, le parc de logements CROUS aura progressé de 25%. L'État se porte désormais garant pour les étudiants qui ne peuvent pas fournir de caution locative. En contrepartie, ils doivent s'acquitter d'une cotisation mensuelle équivalent à 1,5% du montant du loyer.

## 3/ Demain, engager l'acte 2 de la Refondation de l'école



**FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE CHACUN  
L'OBJECTIF DU PARCOURS ÉDUCATIF**

Préconisation

La Refondation de l'école est désormais engagée. Depuis 2012, beaucoup a été fait. Pour les années qui viennent, beaucoup reste à faire, car le temps éducatif, s'il est quotidien pour les élèves et les professeurs, est aussi un enjeu du temps long pour la nation. Cela implique d'y consacrer des moyens aussi importants dans les prochaines années.

Ainsi la réforme des rythmes éducatifs répond à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école. Le gouvernement, comme les socialistes l'avaient demandé, a pérennisé le fonds d'aide aux communes pour les aider

dans la mise en place d'activités périscolaires. Toutefois, l'offre proposée aux enfants est encore trop inégale dans sa qualité, sa diversité et son coût. C'est pourquoi il est essentiel que les inégalités territoriales pèsent moins sur l'offre et la définition des activités.

De même, si la scolarisation des enfants de moins de trois ans est désormais orientée à la hausse, après avoir été divisée par trois en dix ans, l'objectif de 30% d'une cohorte ne pourra être atteint sans une meilleure information des familles, sans accompagnement financier des communes, et sans une attention particulière portée à l'encadrement et à la formation des enseignants. Si nous voulons poursuivre en ce sens, c'est parce que nous sommes convaincus que la réussite scolaire se joue dès les premiers âges de la vie. Les fondations étant désormais posées, **nous préconisons d'engager l'acte 2 de la Refondation de l'école.**

### **NOUS VOULONS, EN PREMIER LIEU, POURSUIVRE LA REVALORISATION DU LYCÉE PROFESSIONNEL,**

engagée depuis le début du quinquennat avec la création des Campus-métiers, la généralisation du Parcours Avenir, le Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel, ou l'indemnité annuelle de 300 euros pour les personnels enseignants des lycées professionnels. Trop souvent considéré comme une voie secondaire, le lycée professionnel avait besoin, et a encore besoin, de réapparaître dans le champ des préoccupations nationales.

### **NOUS PROPOSONS NOTAMMENT DE CARTOGRAPHIER LES FILIÈRES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE ET DE SUIVRE L'ÉVOLUTION À LONG TERME DES MÉTIERS QUI COMPOSENT CES FILIÈRES.**

La première année de formation en lycée professionnel devra faire l'objet d'une amélioration et l'orientation des élèves dans la voie professionnelle révisée. Nous préconisons aussi de favoriser l'accès des lycéens professionnels aux sections STS et des bacheliers technologiques aux IUT en renforçant le système de quotas.

### **NOUS PROPOSONS DE PRÉPARER LA RÉFORME DU LYCÉE.**

Celle qui a été engagée en son temps par la droite n'a pas tenu ses promesses: les déséquilibres entre les filières générales se sont creusés et l'accompagnement personnalisé n'a pas porté ses fruits. Pour qu'elle soit réussie, il conviendra de mieux prendre en compte le caractère pluriel du lycée, avec ses trois filières – professionnelle, technologique et générale – aux finalités différentes, d'interroger notre système d'orientation, de mieux tenir compte des relations entre l'enseignement général et l'enseignement supérieur et de réfléchir à l'organisation du baccalauréat, qui pourrait être davantage qu'il ne l'est aujourd'hui une passerelle d'orientation vers le supérieur.

### **ENFIN, NOUS NOUS FIXONS POUR OBJECTIF DE RÉUSSIR LA DÉMOCRATISATION DU PREMIER CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.**

Des objectifs mobilisateurs doivent être fixés: atteindre, en 2025, 60% d'une classe d'âge diplômée du supérieur, contre 44% actuellement, 50% de licence contre moins

de 30% aujourd'hui, 25% de master contre 17% actuellement et 20 000 docteurs par an, contre moins de 15 000 aujourd'hui. La réduction des inégalités doit être une priorité : nous nous engageons pour la prochaine législature à réduire de moitié l'écart entre les enfants d'ouvriers (dont 28% sont diplômés du supérieur), et ceux des cadres (dont 65% le sont). À la suite du rapport sur la Stratégie nationale pour l'enseignement supérieur, l'ambition doit être fixée par le pays pour que la moitié des étudiants bénéficient d'une bourse, contre un tiers actuellement. Nous continuerons de refuser l'augmentation des frais d'inscription.

### **LE MONDE UNIVERSITAIRE EST DÉJÀ FORTEMENT ENGAGÉ POUR LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS.**

Pour autant, sans un effort financier substantiel, les objectifs que nous nous donnons ne pourront être atteints. Nous l'avons souligné dans le premier *Cahier de la présidentielle* : « *Entreprendre, travailler, s'accomplir* » : l'enseignement supérieur comme la recherche sont une priorité pour l'avenir de la nation.

Nous considérons que les financements devraient atteindre 2% du produit intérieur brut d'ici la fin de la prochaine législature, ce qui suppose, outre un effort de l'État et des collectivités locales, l'accès à des fonds européens et le développement des ressources propres des établissements, notamment par la formation professionnelle. Cet effort budgétaire devra bénéficier en priorité aux trois années de licence à l'université. Nous préconisons aussi de revaloriser la rémunération des enseignants-chercheurs.

### **NOUS VOULONS CONTINUER, ENFIN, D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ÉTUDIANTE.**

L'équipement et l'accès au numérique sont à développer. Le service civique, opportunité d'engagement pour les étudiants, pourrait être aussi une opportunité pour la vie de campus si les universités en accueillait à leur tour.

# Le Dessain

## ASSURER LA PARTICIPATION DE TOUS À LA VIE CULTURELLE ET ÉDUCATIVE

---

---

La transmission – des savoirs, des compétences,  
des règles de la vie civique et laïque –  
est une condition nécessaire de l'émancipation.

Mais ce n'est pas une condition suffisante : pour choisir,  
il faut aussi pouvoir éprouver d'autres possibles.

Pour apprendre, il faut aussi faire l'expérience de la différence :  
différence sociale, différence culturelle, différence géographique.

Autant d'expériences qu'offrent la mobilité, la mixité, l'engagement ou l'art.

Cette vérité en appelle une autre :

nous ne sommes pas égaux en la matière.

Pour une part de nos concitoyens, voyager, étudier à l'étranger,  
ou même dans une métropole voisine est hors de portée.

La mixité, à l'école ou dans l'espace public, est parfois inexistante.

La possibilité de se confronter à l'œuvre d'art,  
de rencontrer un artiste et de participer à une vie culturelle de qualité  
est encore inégale d'un territoire à l'autre,  
sans parler d'une classe sociale à l'autre.

Si le désir de s'engager est là,

la possibilité de le faire et de valoriser l'engagement dans sa vie  
est encore trop aléatoire.

Pour les socialistes, avancer sur la voie de l'émancipation réelle et universelle,  
c'est établir l'égalité d'accès à ces expériences,  
et faire en sorte qu'elles soient, pour tous, de qualité.

---

---



## 1 / Demain, plus de mobilité pour permettre à tous de faire l'expérience de l'ailleurs



Préconisation

### ENCOURAGER LA MOBILITÉ DE TOUS EN CRÉANT UN DROIT AU VOYAGE

La mobilité contribue à ouvrir sur les autres cultures, à diversifier les usages du temps libre, à nourrir la curiosité, à renforcer la confiance en soi. Elle s'impose avec l'entrée dans les études supérieures. Elle est un facteur de plus en plus déterminant sur la qualité et le niveau de l'emploi. Elle participe au bouleversement des identités sociales. Pour les socialistes, elle est productrice d'émancipation.

Pourtant, si elle s'est fortement démocratisée, grâce aux politiques publiques ou aux nouvelles opportunités offertes par le transport *low cost* et l'économie du partage, elle n'est pas encore accessible à tous. 82% des cadres supérieurs partent en vacances contre 47% d'ouvriers. Seuls 16% des étudiants français effectuent une part de leur cursus à l'étranger. Au quotidien, les inégalités territoriales pèsent lourdement sur les déplacements, régionaux ou nationaux. Elle est particulièrement sensible en outre-mer. Elle varie aussi d'une catégorie sociale à une autre : dans l'usage qu'on en fait, dans l'importance qu'on lui accorde, dans les moyens qu'on peut lui consacrer, être mobile demeure encore un privilège. En améliorer l'accès et la qualité est notre objectif.

#### PARMI LES CHANTIERS QU'IL FAUT MENER, DONNER LE GOÛT DE LA MOBILITÉ EST UN PRÉALABLE :

c'est pourquoi nous préconisons d'**ouvrir un droit au voyage en offrant à tout jeune Français l'occasion de découvrir son pays à 18 ans**. L'expérience initiatique du voyage, synonyme d'entrée dans la vie adulte, est vecteur d'autonomie des jeunes autant que d'attachement à la France.

À l'heure des études, des stages ou de l'entrée dans la vie active, la mobilité s'impose aux jeunes. Pour une part d'entre eux, elle est même une condition préalable à la poursuite d'une formation ou à l'accès à l'emploi. De nombreux services et dispositifs ont été développés, notamment par les collectivités de gauche, pour soutenir la mobilité

des étudiants et des jeunes travailleurs : politique tarifaire adaptée pour les transports, la culture, l'accès aux soins ou la restauration. Mais leur multiplicité contribue parfois à un niveau significatif de non-recours. C'est pourquoi nous proposons de créer **une carte unique des droits des étudiants, des apprentis et des jeunes**. Elle les rendra plus lisibles. Dans les zones rurales et périurbaines, là où les transports en commun manquent, une aide à la mobilité pourrait être proposée aux apprentis, comme cela existe dans certains territoires.

D'une façon plus générale, après 2017, nous préconisons de **faire de la décohabitation parents-jeunes l'une des priorités de la prochaine mandature**, car elle est un préalable à l'émancipation des jeunes.

À l'heure de la mobilité globalisée, l'expérience de l'Europe et de l'international est à rendre accessible à tous les jeunes. Afin de suivre une partie de son cursus ou effectuer un stage à l'étranger, Erasmus a prouvé son efficacité. Depuis quinze ans, le nombre de jeunes Français sortant a crû en moyenne de 6,5 % par an. Tant mieux ! Pour autant, seuls 1,4 % des étudiants en bénéficiaient en 2012, avec des inégalités sociales très marquées : le faible montant des bourses privilégie d'abord ceux qui peuvent compter sur leurs familles pour les soutenir dans leur projet. Le soutien des Régions a contribué à démocratiser la mobilité, mais il a aussi créé des disparités territoriales. De même, les jeunes en formation professionnelle ont moins profité de cette disposition que les étudiants. La démocratisation reste donc à poursuivre.

Le gouvernement s'est fortement mobilisé, dès 2012, pour une augmentation des crédits européens consacrés à Erasmus +. Pour 2014-2020, ils ont progressé de 40 % par rapport à 2007-2013. De même, la France a particulièrement pesé pour renforcer la mobilité des jeunes en formation professionnelle. La gauche s'est engagée à ce que 500 000 Français aient fait l'expérience de l'Europe d'ici à 2020. Elle a aussi ouvert l'accès au Volontariat international à l'étranger (VIE) aux étudiants de licence professionnelle et doublé les moyens dédiés à la mobilité des jeunes d'outre-mer. Nous voulons poursuivre en ce sens et nous donner pour ambition à dix ans la mise en place d'un **Erasmus pour tous**. La création d'un compte épargne mobilité de 12 mois, mobilisable tout au long du parcours de formation, la reconnaissance d'un statut d'apprenti européen, la création d'une carte d'étudiant européenne pour faciliter l'accès aux services et une meilleure prise en compte de critères sociaux dans l'attribution des bourses Erasmus pourraient par exemple y contribuer.

**La mobilité des éducateurs, et en particulier des enseignants est à encourager davantage**, non seulement en Europe mais aussi en France : mieux organisée, elle permettrait de diversifier les expériences et de mieux diffuser les bonnes pratiques. Soutenir la propension à la mobilité des éducateurs permet de développer en retour la propension à la mobilité des jeunes.

## 2 / Demain, plus de mixité pour permettre à tous de faire l'expérience de l'autre



Préconisation

### **FAIRE DE LA MIXITÉ UN OBJECTIF À PART ENTIÈRE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES**

Depuis quinze ans, la ségrégation scolaire a progressé : certains établissements sont réservés aux élèves socialement très défavorisés, et d'autres à des élèves issus de milieux favorisés. Au collège, la part des élèves dont le responsable de famille est ouvrier ou inactif varie ainsi de 75 % dans les collèges les plus défavorisés, à 10 %, voire moins, dans des collèges de territoires plus favorisés.

Or la recherche est unanime : la ségrégation a des effets négatifs sur les apprentissages des élèves les plus en difficulté. Ils progressent moins quand ils sont regroupés dans une même classe que dans des classes plus hétérogènes. À l'inverse, si des élèves aux résultats élevés sont regroupés dans des classes de niveau homogène progressent légèrement plus que dans des classes hétérogènes, la mixité des classes fait davantage gagner aux plus faibles qu'elle ne fait perdre aux plus forts. Les élèves issus de milieux moins favorisés qui se trouvent dans des classes d'élèves majoritairement favorisées en tirent de nombreux bénéfices, notamment parce que les élèves se forment entre eux.

Pour autant, nous en sommes conscients, la mixité est un enjeu complexe. Elle est redoutée par une partie des parents qui ont peur que le niveau de leurs enfants diminue. Elle peut susciter l'inquiétude chez les enseignants, peu ou mal formés à la gestion de publics hétérogènes.

Les socialistes rappellent que la mixité sociale et scolaire, au-delà des apprentissages, est bénéfique dans la construction des futurs citoyens : elle amène les jeunes à vivre ensemble, à coopérer, à se respecter. Elle doit rester un objectif.

**NOUS PRÉCONISONS DONC D'INTÉGRER DES OBJECTIFS DE MIXITÉ  
DANS TOUT NOUVEL ÉTABLISSEMENT,**

en encourageant notamment la construction de lycées polyvalents qui mêlent les trois voies d'enseignement général, technologique et professionnel avec des espaces partagés pour les enseignants comme pour les élèves : une salle des professeurs ou un CDI commun.

**NOUS PROPOSONS AUSSI D'ENGAGER L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ  
DANS DES POLITIQUES DE MIXITÉ SOCIALE ET SCOLAIRE,**

très disparates en fonction des établissements. À cet égard, les choix opérés par certaines majorités de droite dans les régions sont alarmants.

## **NOUS VOULONS FAVORISER LES EXPÉRIMENTATIONS LOCALES DE MIXITÉ,**

en reliant par exemple la carte scolaire au réseau de transport, en définissant un secteur comportant plusieurs collèges avec liberté de choix pour les parents. En milieu rural, des établissements dont les offres de formation seront complémentaires pourraient être mis en réseau.

## **NOUS VOULONS DÉVELOPPER LA FORMATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS À LA MIXITÉ SOCIALE ET FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS ET DES ASSOCIATIONS ET DES ÉLÈVES**

dans tout projet encourageant la mixité.

## **NOUS PROPOSONS QUE SOIENT POURSUIVIES ET AMPLIFIÉES LES ACTIONS DE SENSIBILISATION**

du personnel éducatif et des familles pour lutter contre les préjugés sexistes et homophobes.

## **NOUS VOULONS POURSUIVRE LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MIXITÉ DANS LES ACTIVITÉS SPORTIVES :**

grâce aux politiques mises en place par le gouvernement depuis quatre ans, le monde du sport s'y ouvre progressivement. Depuis 2012, les moyens consacrés au développement de la pratique sportive adaptée ou au handisport ont augmenté de 20%. Pour autant, elle se décline encore difficilement dans les territoires.

## **POUR ENCOURAGER LA MIXITÉ DANS LE SPORT,**

nous proposons notamment de développer l'accès de tous les sports en retransmission télévisée, et notamment le sport féminin et le handisport. Nous préconisons aussi de favoriser la prise de responsabilités des femmes, des personnes handicapées, des jeunes peu diplômés dans les instances dirigeantes des clubs, des Ligues et des fédérations, surtout au-delà du niveau départemental. Nous suggérons de promouvoir des épreuves mixtes, notamment pour les Jeux Olympiques, de développer les pratiques sportives mixtes dans le cadre des activités périscolaires, et d'engager une campagne nationale pour lutter contre les stéréotypes en associant les sportifs, notamment à l'occasion de grands événements nationaux ou européens.

## **ENFIN, NOUS VOULONS PROMOUVOIR LA MIXITÉ DES PARCOURS**

et permettre à ceux qui ont le talent de la main et du geste de réussir autrement, notamment par la voie de l'apprentissage. Nous préconisons d'encourager davantage les jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP à y recourir, de travailler avec les entreprises de plus de 250 salariés pour lever les freins à l'accueil d'apprentis dans leurs établissements, d'améliorer la reconnaissance et la formation des maîtres d'apprentissage et de développer les expérimentations locales, notamment en milieu rural. La création d'un incubateur d'apprentis qui donnerait le droit d'expérimenter son projet, mériterait d'être étudiée. Autant de pistes nouvelles pour relever les défis de l'apprentissage, loin des propositions passésistes de la droite qui défend tout à la fois l'abaissement de l'âge d'entrée en apprentissage à 14 ans et l'alignement des conditions de travail des apprentis sur celles des salariés.



### 3 / Demain, plus de proximité pour une vie culturelle de qualité dans chaque territoire



Préconisation

#### RENFORCER LA PLACE DE L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC ET DANS LE QUOTIDIEN DES FRANÇAIS

Ces quinze dernières années, l'accès aux œuvres a bénéficié d'une double révolution. La révolution numérique a élargi les publics et offert la possibilité, dans l'instant, d'écouter de la musique, de regarder des films ou de lire des ouvrages. La révolution d'un espace public, en voie de reconquête et mieux partagé, qui a amené la culture au plus près des lieux de vie privée et professionnelle de nos concitoyens, accélère le décloisonnement des pratiques artistiques. Le virtuel et le réel se croisent donc pour faire des habitants les acteurs de leur culture : du succès des pratiques amateurs – enfin définies dans la loi, sans remettre en cause la présomption de salariat – à la possibilité de s'approprier des œuvres existantes pour effectuer son propre travail de création, la participation est aujourd'hui un enjeu essentiel pour les politiques culturelles. Cette dynamique doit être amplifiée. Nous préconisons que soient **étroitement reliés, mis en réseau, les équipements, les événements et les projets culturels à la vie sociale d'un territoire** en privilégiant une approche localisée et adaptée de la politique culturelle.

Pour les socialistes, il s'agit d'abord de **conforter les moyens des équipements culturels de proximité**. Ils sont les premiers lieux où les Français sont en contact avec la culture. Près d'un jeune sur cinq est abonné à une bibliothèque. Ces dix dernières années, si les inscriptions ont baissé, la fréquentation a, elle, augmenté de 24 %. Les usages se multiplient et se diversifient. À l'heure du numérique, elles sont toujours plébiscitées. Nous voulons donc encourager leur adaptation aux nouveaux usages et aux rythmes de vie des habitants du territoire. À côté d'une nouvelle offre plurimédias développée ces dix dernières années, et qui doit continuer de l'être, elles s'imposent comme autant de lieux de déconnexion et de décélération du quotidien, quels que soient les publics qui les fréquentent. Les réformes engagées par le gouvernement – rythmes éducatifs, financement de l'extension des horaires d'ouverture notamment – leur ont donné un rôle central ; nous voulons l'amplifier. Nous voulons que chaque jeune Français puisse découvrir ou apprendre un art avant sa majorité. Nous suggérons de développer les jumelages entre artistes et établissements scolaires. De même, l'ouverture des infrastructures culturelles des lycées et des campus universitaires pourrait être encouragée en dehors des heures scolaires et des résidences d'artistes installées dans chaque établissement, sur la base d'un projet culturel. La culture scientifique a vocation, elle aussi, à être développée davantage.

## PLUS LARGEMENT, NOUS PRÉCONISONS DE FAIRE ÉMERGER DAVANTAGE DE TIERS-LIEUX

et d'articuler les équipements culturels avec d'autres services, des centres d'information jeunesse aux services d'accompagnement social, en passant par des espaces de télétravail et de *coworking*. Ainsi seront davantage reliées vie sociale et vie culturelle. Le projet Médicis à Clichy-Montfermeil, entièrement repensé par la gauche, est emblématique de ces nouvelles offres qui peuvent se développer en France.

C'est le plus souvent à l'entrée dans la vie active, en particulier pour les parents, que la fréquentation culturelle diminue. Les disparités sociales se font alors pleinement et doublement sentir. Afin de faciliter l'accès des actifs et des familles au théâtre comme au concert, nous proposons d'encourager une politique tarifaire adaptée, de développer une offre culturelle simultanée pour les enfants et les adultes mais aussi de développer des solutions d'accueil pour la petite enfance, aux horaires adaptés, à proximité des salles de spectacle.

Pour susciter la participation de tous les Français à la vie culturelle, il ne s'agit pas seulement de faire venir les publics dans les lieux de culture, mais d'aller vers les lieux où ils se trouvent. Cette attention commence par **la place accordée à l'architecture et au design dans les espaces du quotidien**. La loi portant sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine impose déjà le recours à l'architecte pour l'aménagement des lotissements. Elle permet aussi de déroger à certaines règles d'urbanisme pour les bâtiments publics, jetant ainsi les bases d'un « permis de faire ». Cette dynamique aura vocation à être confortée, pour la construction comme pour la réhabilitation du patrimoine, en particulier dans les quartiers populaires, avec une priorité : le logement.

## NOUS PROPOSONS ÉGALEMENT, COMME CELA A ÉTÉ DÉJÀ INITIÉ DANS CERTAINS TERRITOIRES, DE FAIRE ÉMERGER DE NOUVELLES FORMES ARTISTIQUES ET CULTURELLES DANS L'ESPACE PUBLIC.

Parmi elles, les activités hors-les-murs et les dispositifs itinérants, accompagnés d'une médiation culturelle de qualité, ont montré leur richesse. Nous proposons notamment que les établissements culturels leur consacrent une part de leur budget.

Les espaces privés comme les centres commerciaux seront incités à faire davantage de place à la vie culturelle, à l'image de ce que Paris a engagé en modernisant le forum des Halles : dans certains territoires, ils tiennent lieu d'espace public. À l'image du programme « *un immeuble, une œuvre* », qui a pour vocation d'installer une création originale dans chaque immeuble avec une mobilisation particulière du parc des bailleurs sociaux, d'autres initiatives pourraient être encouragées. Nous suggérons de mieux accompagner les friches, sans qu'elles soient institutionnalisées, sous peine de perdre leur spécificité : elles sont par excellence des lieux où se mêlent projets artistiques et initiatives sociales et culturelles.

L'implication des habitants dans la définition des projets culturels doit également être plus forte. Nous plaçons pour qu'elle soit davantage prise en considération dans la politique contractuelle, à l'image des volets culturels des contrats de ville.

Nous n'ignorons pas qu'en proposant de mettre l'accent en priorité sur la vie culturelle de proximité, nous demanderons à l'État d'assumer davantage de responsabilités et aux collectivités d'être au rendez-vous. Face à la droite extrême et à l'extrême-droite qui sont tentées par un retour à la censure, face à certains groupes de pression qui entendent imposer leur conception de l'art, il faut des garde-fous. L'inscription des libertés de création, de diffusion et de programmation dans la loi en est un, essentiel, d'intérêt général. Il en faut aussi, face à une partie de la droite, au pouvoir dans les collectivités, qui fait le choix de diminuer drastiquement les moyens consacrés à la culture en essayant d'en faire porter la responsabilité à l'État, qui pourtant maintient ses efforts. Les pactes culturels, qui garantissent déjà un financement pluriannuel de l'État pour les collectivités qui maintiennent ou augmentent leurs crédits consacrés à la culture, ont vocation à devenir la règle.

# Le Destin

## APPRENDRE ENSEMBLE TOUT AU LONG DE LA VIE

---

---

Avec la mondialisation, nous sommes entrés dans l'ère de la connaissance,  
disponible partout, pour tous, à chaque instant.

Avec la mutation numérique, jamais les savoirs n'ont été à ce point  
au centre de nos sociétés, ni aussi faciles d'accès.

En même temps, nos modes de transmission et d'apprentissage  
se trouvent bouleversés.

Pour la France, qui a fait de l'éducation et de la création  
des piliers de son modèle, ces changements profonds  
sont une opportunité qu'il faut saisir.

Mais ils ont aussi leur revers :

ils obligent à réactualiser très souvent savoirs et compétences.

Avec la multiplication des lieux de savoir,

le développement des apprentissages informels et non formels,  
la validation des acquis de l'expérience, l'émergence d'un marché mondial  
et concurrentiel de l'éducation, nos systèmes d'éducation et de formation  
sont invités à se réinventer.

Pour les socialistes,

la co-éducation et la co-formation offrent une part de la réponse.

Avec l'allongement de l'espérance de vie

et la multiplication des discontinuités,

les apprentissages s'étendent tout au long de la vie.

Pour la gauche, l'éducation continue est le chemin à affirmer et à emprunter.

Nous l'avons déjà tracé dans le premier Cahier de la présidentielle.

Faire de la France le pays au niveau le plus élevé d'éducation et de culture,  
c'est le destin dans lequel nous nous reconnaissons.

C'est une magnifique ambition pour la République  
et un formidable mot d'ordre pour les progressistes.

---

---



## 1 / Demain, poursuivre sur la route de la co-éducation et de la co-formation



Préconisation

### SOUTENIR ET RENFORCER L'ÉDUCATION POPULAIRE

#### LA VIE ÉDUCATIVE EST UN ENJEU COLLECTIF :

il concerne les élèves, les enseignants, les parents d'élèves, les scientifiques, les intellectuels, mais aussi les artistes, les acteurs de la vie sociale et au-delà tous les habitants et tous les territoires. Élèves qui n'ont pas réussi leur parcours scolaire, mouvements d'éducation populaire qui interviennent dans les activités périscolaires, représentants syndicaux qui travaillent à la formation des salariés, responsables de la formation tout au long de la vie, médiateurs culturels, habitants qui souhaitent s'y impliquer : chacun a une expérience à valoriser, une expertise à apporter. Aujourd'hui, cette dimension collective de l'éducation peut être prise en compte à travers les projets éducatifs territoriaux, mis en place en 2013. Ils formalisent une démarche, à l'échelle d'une collectivité, pour proposer à l'enfant un parcours éducatif cohérent et une complémentarité des temps éducatifs. Nous préconisons de **conforter et d'amplifier ces projets éducatifs territoriaux** et de faire en sorte qu'ils intègrent l'éducation continue.

C'est pourquoi cette dimension collective de la vie éducative doit être mieux prise en compte dans la formation des formateurs. Les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPÉ), pièce maîtresse de la loi pour la Refondation de l'école, ont ainsi pour objectif de former tous les acteurs de l'éducation à travers un tronc commun, et de former tous les enseignants en alternance. À court terme, il est essentiel d'achever leur mise en place, en leur donnant les moyens budgétaires pour agir, en trouvant une meilleure articulation avec les universités, en diversifiant les équipes de formateurs et en renforçant les formations partagées. Cette formation intégrera les enjeux actuels, en particulier le numérique et la transition écologique : nous y veillerons.

À moyen terme, **nous proposons que les ESPÉ soient le lieu de formation initiale et continue de tous les éducateurs**. Il convient aussi de créer des ESPÉ dans toutes les outre-mer, pour répondre aux défis locaux.

À la charnière de la vie éducative et de la vie artistique, la médiation occupe une place fondamentale pour la participation de tous à la vie culturelle. Il rend les œuvres accessibles, organise la confrontation artistique et culturelle, transmet des connaissances. Les tâches qui sont effectuées par un médiateur dépendent souvent du territoire dans lequel il exerce son métier, mais les compétences qu'il développe, pratiques et théoriques, doivent être mieux reconnues. Nous proposons donc que soit **mieux prise en compte la dimension formatrice de la médiation culturelle**. Il convient enfin que l'État reconnaisse davantage la spécificité, notamment dans ses appels d'offre, de ce qu'apportent les acteurs de l'éducation populaire pour l'accompagnement des jeunes.

## 2 / Demain, s'engager résolument dans l'éducation continue

### Préconisation

**À L'ÈRE DU DIGITAL,  
DÉVELOPPER UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATION  
CONTINUE DE QUALITE ET ACCESSIBLE À TOUS**



Chaque année, en France, seuls 6% des adultes suivent une formation continue, contre 25% en Europe du Nord. Les principaux bénéficiaires sont les plus diplômés. La réforme de la formation professionnelle, entrée en vigueur en 2014, le « *plan 500 000* » pour doubler le nombre de demandeurs d'emploi en formation et l'élargissement de la garantie jeunes ont contribué à revaloriser la formation continue. À l'heure de l'éducation continue, cette dynamique voulue par le président de la République doit être confortée et amplifiée.

Pour que les formations prennent en compte les évolutions de la recherche, nous pensons utile d'**élargir l'offre de formation continue en encourageant le partenariat avec l'université**. À l'ère du digital et de la robotique, il conviendra aussi, comme nous l'avons préconisé dans le premier *Cahier de la présidentielle*, de prendre en compte ces mutations, en développant des formations à la reconversion numérique.

Pour que l'éducation continue soit une réalité accessible à tous, une réflexion doit désormais s'engager en vue de développer les années de césure. Elles permettent d'éprouver d'autres expériences et d'autres engagements tout en ayant la possibilité de reprendre ses études. Nous ne partons pas de rien : en 2015, la gauche l'a rendue possible et l'a organisée pour les étudiants. Demain, pour que chaque jeune puisse en

bénéficiaire jusqu'à 28 ans, nous pourrions instaurer une combinaison études-emploi. Cette disposition pourrait être élargie à l'ensemble des Français : nous proposons que **chaque salarié puisse suivre une formation de son choix en prenant une année de césure tous les dix ans**. Cette disposition lui permettrait de retrouver son emploi ou d'en changer. Cette proposition vient compléter le compte personnel de formation que nous avons créé.

Afin d'accompagner les changements de métier ou de trajectoire professionnelle, nous préconisons de **créer un service public de l'orientation tout au long de la vie**, pour passer de l'orientation ponctuelle à l'orientation continue. Un lieu unique, régionalisé, regroupant l'ensemble des ressources et des compétences utiles pour être informé, guidé, accompagné dans ses démarches, pourrait être mis en place. Il serait accessible à toutes les étapes de l'existence, dès le plus jeune âge.

Pour que l'éducation continue puisse être accessible à tous, dans tous les territoires, nous proposons d'**ouvrir les locaux des établissements d'enseignement hors horaires scolaires pour accueillir des activités de formation pour adultes, dont le soutien à la parentalité**.

### 3 / Demain, mieux valoriser l'engagement



Préconisation

#### ENGAGER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DU BÉNÉVOLAT

Pour les socialistes, l'engagement fait partie intégrante des apprentissages : il est à la fois bénéfique pour celui qui s'engage et pour ceux avec lesquels et pour lesquels on s'engage. L'engagement est un échange, un regard croisé, une cause partagée. Pour lui donner plus d'ampleur et de reconnaissance, plus de place dans la vie de chacun et dans la vie sociale, nous préconisons d'engager un plan de développement du bénévolat.

Il reposerait en premier lieu sur **un service civique universel de qualité**. D'ici trois ans, comme le Président de la République s'y est engagé, la moitié d'une classe d'âge devra être accueillie en service civique. C'est près de 350 000 jeunes par an, au lieu de 120 000 cette année. Aller vers la généralisation effective au-delà de 2020 suppose une progression étape par étape. Des évolutions seront nécessaires pour y parvenir. Pour les socialistes, cette universalisation doit se faire avec la même exigence de qualité qu'aujourd'hui : volontariat d'intérêt général pour les jeunes de 18 à 25 ans, service de 6 à 12 mois, accompagnement vers l'insertion et l'emploi.

Si nous portons cette exigence, c'est parce que nous voulons, plus largement, **mieux reconnaître l'engagement dans les parcours de vie, en l'intégrant davantage à la valorisation des acquis de l'expérience (VAE)**. L'expérience au quotidien dans les territoires auprès de nos concitoyens nous l'enseigne : la conduite de projets associatifs est l'occasion de développer de nombreux savoirs utiles à la vie professionnelle. Nous proposons de mieux traduire les compétences acquises par la pratique associative dans les référentiels de formation et dans les référentiels métiers. Généralement transversales, ces compétences constituent des nouveaux savoirs à mieux valoriser. Au-delà, par l'intégration du **«compte engagement citoyen»** au sein Compte personnel d'activité, nous voulons permettre aux jeunes volontaires (service civique, réserve sanitaire, militaire, citoyenne,...) et aux maîtres d'apprentissage de bénéficier de points supplémentaires sur leur CPA, pour valoriser leur engagement et leur ouvrir plus de droits à se former.

Pour que chacun puisse concilier engagement, vie personnelle et vie professionnelle, nous appuyons la création d'un **«congé engagement»** qui permet à un salarié de s'absenter de son travail six jours par an, non rémunérés, pour se consacrer à son activité bénévole de dirigeant d'association reconnue d'intérêt général.

Parce que l'environnement social, juridique, politique évolue rapidement, tout dirigeant associatif peut avoir à se former dans l'exercice de ses responsabilités. **Un chéquier formation pourrait être mis en place pour les dirigeants bénévoles**. Ils pourraient l'utiliser en fonction de leurs besoins.

Nous voulons enfin que soit mieux reconnu l'**engagement associatif étudiant** qui participe à la vie des campus et établit des passerelles entre formation formelle et non-formelle, utiles dans la construction d'un parcours civique et professionnel. Le service civique devrait par exemple, selon des modalités à définir de façon concertée, être reconnu dans les cursus universitaires et la valorisation des acquis de l'expérience.





---

Pour la vie culturelle et la vie sociale, pour l'éducation et pour la formation, dans le présent et pour le futur, trois visions qui déterminent trois projets se proposent aux Français.

---

## **LA FRANCE DES BLOUSES GRISES ET DU FOLKLORE PORTÉE PAR LE FRONT NATIONAL.**

Pour l'extrême-droite, l'avenir de l'éducation est à chercher dans le passé, celui de la culture dans la tradition. La modernité est rejetée, l'altérité repoussée. C'est un grand bond en arrière, avant que la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans n'offre enfin aux enfants d'ouvriers une vie meilleure que celle de leurs parents, avant que la culture ne soit l'ambition de l'État et la fierté d'un pays. Que deviendrait la jeunesse, coupée de la modernité et privée du foisonnement culturel du monde ? Dans un temps où la connaissance n'a jamais été aussi déterminante pour l'économie de demain, et aussi essentielle à la réussite de tous, un tel projet éducatif condamnerait notre pays au déclin. Que resterait-il de la France si elle n'était plus une terre d'artistes, ouverte à la création, comme elle l'est depuis des siècles ? Le programme de l'extrême-droite n'est pas un retour aux fondamentaux, c'est la sortie de l'Histoire.

## **LA FRANCE SÉLECTION, PRÔNÉE PAR LA DROITE.**

Pour elle, la compétition est la solution : le système scolaire est là pour déterminer au plus tôt la voie de chacun. Pour y parvenir, elle entend démanteler l'école républicaine et le modèle culturel en l'externalisant. Réduction du nombre d'enseignants, aggravation des inégalités territoriales par l'autonomie totale des établissements scolaires, chasse aux intermittents, retrait de l'État de l'organisation de la vie culturelle. En éducation comme au travail, la droite a toujours l'obsession de la rente et de la concurrence, alors même qu'entre 2002 et 2012, son projet éducatif a fait de l'école française l'une des plus inégalitaires d'Europe.

---

## LA VIE CULTURELLE ET ÉDUCATIVE DE QUALITÉ, VOULUE PAR LES PROGRESSISTES.

Face à l'extrême-droite, qui affirme qu'il ne faut ni transmettre ni partager mais inculquer, face à la droite, qui considère qu'il faut renoncer à partager pour transmettre, face aux tenants de l'immobilisme qui peuvent se satisfaire des inégalités scolaires et culturelles, pourvu qu'ils ne soient pas concernés, les socialistes portent l'exigence de l'émancipation : individuelle et collective, initiale et continue, entre transmission et participation, entre héritage et libération.

Cette exigence irrigue les politiques éducatives et culturelles, civiques et sportives que nous menons depuis 2012. Après avoir refondé l'école, repris le fil de l'histoire de la démocratisation par la culture et redonné au monde associatif la place qui lui revenait, nous voulons que chacun puisse retrouver du pouvoir sur sa vie, grâce à une vie culturelle et éducative de qualité, toujours plus accessible à tous.



# Les Publications des cahiers

---

## AVRIL



*«Entreprendre,  
travailler, s'accomplir»*

## MAI



*«Apprendre  
pour s'émanciper»*

## JUIN



*«Donner une force à l'Europe,  
donner un sens au monde»*

## JUILLET



*«Prendre soin des autres et de soi :  
vouloir l'État social-écologique»*

---

## SEPTEMBRE



*«Renforcer et protéger  
la démocratie»*

## OCTOBRE



*«Être Français  
au 21<sup>e</sup> siècle»*

## NOVEMBRE



*«Les enjeux  
de la présidentielle»*

les  
cahiers  
de la  
présidentielle

# Contributions sur la plateforme dédiée

---

---

« En majorité les solutions de formation profitent à ceux qui ont déjà un bon niveau de formation ou aux cadres. Il conviendrait donc de développer le Conseil en Évolution Professionnelle et surtout l'accompagnement des salariés pour les guider et soutenir leur effort de formation. Les syndicats ont un rôle particulier dans cet accompagnement. »

**Roger**

---

---

« Je propose de réfléchir et d'imaginer des dispositifs qui donnent envie aux personnes qui n'ont pas aimé l'école, de revenir dans une approche d'éducation continue. »

**Claudette Brunel**

---

---

« L'éducation, c'est ce qui permet de comprendre et de choisir. L'éducation, c'est la gauche. »

**Gilles Lamoine**

---

---

« Enseignement, recherche et innovation constituent, par eux-mêmes, des enjeux considérables, mais leur importance est encore plus grande dans un monde ouvert et compétitif. »

**Alain Deshayes**

---

---

« L'Éducation nationale doit viser la création d'un environnement scolaire apte à susciter le désir d'apprendre pour s'émanciper et non pour avoir des diplômes. (...) La formation doit aussi être un moyen d'émanciper l'individu, c'est à dire à lui permettre de continuer à se développer, à se libérer, à s'affranchir. »

**Section de Paris 4<sup>e</sup>**

---

---

« L'Éducation nationale doit renforcer son travail en direction des familles par un système de co-éducation impliquant les différents acteurs : familles, école, collectivités. (...) Partir à l'étranger, ou même simplement sortir de son environnement quotidien, permet un changement d'horizon. Il faut donc encourager/permètre aux élèves des différents territoires de France (...) d'élargir leur cercle de mobilité et de découvrir ce qui se passe juste à côté, ou bien plus loin, de chez eux. »

**Section de Paris 13<sup>e</sup>,**

**Lucie Aubrac**

---

---

« La Loi de refondation de 2013 de Vincent Peillon avait donné un cap à l'école: donner toutes leurs chances à TOUS les enfants. »

**Mireille Brigaudiot**

---

---

« L'École doit apprendre du savoir, mais aussi du savoir-faire (...). Apprendre, c'est aussi savoir être autonome. Il faut pouvoir donner les outils pour chercher la connaissance. »

**Brissonneau**

---

---

« Parce que l'école est un lieu d'éducation à la citoyenneté, la vie associative, vectrice de lien social sur les territoires, a une place primordiale dans l'école. Il serait bon d'intégrer dans les programmes d'éducation civique et morale une place de création de projets avec les élèves et les associations locales. »

**Axel Causin,**  
secrétaire fédéral à l'éducation,  
Haute Marne

---

---

« Nous devons cesser d'être fatalistes et préférer la solidarité pour une école inclusive et la réussite de tous les élèves. On n'a pas d'autre choix aujourd'hui que de refonder en profondeur notre école. Parce que ces jeunes sont les adultes de demain. »

**Fédération d'Eure et Loir**

---

---

« C'est le rôle de l'université que de participer à la diffusion culturelle et scientifique. L'enjeu est d'ouvrir les portes de l'Université, en construisant des propositions innovantes avec des partenaires culturels, des artistes et des chercheurs, en créant des articulations entre l'offre de formation, la recherche et les propositions artistiques, en diffusant les initiatives universitaires par les différents médias locaux et nationaux, en participant à l'émergence de la jeune création. »

**Catherine Benguigui**

---

# Contributions sur la plateforme dédiée

---

---

« La loi de refondation appelle à faire vivre à l'école les principes républicains : « il ne s'agit ni de se contenter d'aménager l'existant ni de mettre à bas tout l'édifice. Refonder ne signifie pas refondre à partir d'une tabula rasa, mais réexaminer pour donner du sens en se ressourçant sur des valeurs. » »

Lydia Tonolo

---

---

« Il faut absolument faire en sorte que l'élève soit bien « acteur » de son parcours scolaire et pré-professionnel ! Qu'il puisse être aidé dans son parcours lorsque celui-ci est difficile, semé d'embûches de toutes sortes. »

Brigitte Marciniak

---

---

« Dans une école où l'éducation est partagée entre acteurs éducatifs où les familles appellent à la co-construction, où les collectivités locales investissent dans les projets éducatifs de territoire, le recours à l'éducation populaire, à ses valeurs (...), à ses méthodes (...) frappe par son évidence pour conforter les liens nécessaires entre les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux. »

Fédération des Landes

---

---

« L'éducation ne s'arrête pas à l'entrée de l'école, elle doit être une passerelle vers la vie en collectivité. Il faut remettre en pratique les moyens d'accès à la citoyenneté dès le plus jeune âge avec les apprentissages des valeurs citoyennes et laïques. »

Section d'Esperaza

---

---

« L'émancipation, pour qu'elle soit effective, et ne reste pas cantonnée dans les seuls discours incantatoires, doit s'appuyer sur l'éducation, une éducation permanente qui permet à chacun et tout au long de sa vie, de rester connecté avec les évolutions de son environnement. »

Nedelec

---



---

« Dans un monde tendant à l'uniformisation et au délitement du lien social, l'éducation doit également être au service de la compréhension de l'altérité, de la complexité : elle doit permettre de s'initier aux formes collectives de coopération et encourager l'individu à une participation citoyenne en conscience dans le cadre d'un vivre ensemble apaisé. »

Fédération d'Ille et Vilaine

---

---

« Qu'est ce qu'un homme ou une femme qui apprend encore et toujours sinon quelqu'un qui s'enrichit ? Quelqu'un qui est le moteur de sa propre vie. Quelqu'un qui s'ouvre à l'autre. Qui s'ouvre sur le monde, sur tous les hommes. »

Mechali

---

---

« L'école doit former une population capable de s'émanciper, de rechercher, décrypter l'information, de penser et anticiper le changement de manière positive, de se former tout au long de sa vie pour être en capacité de rebondir. »

Fédération du Loiret

---

---

« L'émancipation suppose la connaissance et l'activité : être acteur ! L'émancipation est chose particulière et personnelle avant d'être collective car les individus sont la base s'ils sont LIBRES et s'ils sont considérés RESPONSABLES de leur destin. »

Pierre-Olivier Aubouin

---

---

« L'école doit éveiller l'esprit critique. Le citoyen doit pouvoir se détacher des idées toutes faites. »

Michel Claudon

---

---

« Après la réaffirmation explicite des finalités progressistes de la politique éducative, le premier chantier qui s'impose à la gauche est celui de l'amélioration résolue de la considération due aux enseignants. Aucune politique éducative ne peut aboutir sans leur implication effective. »

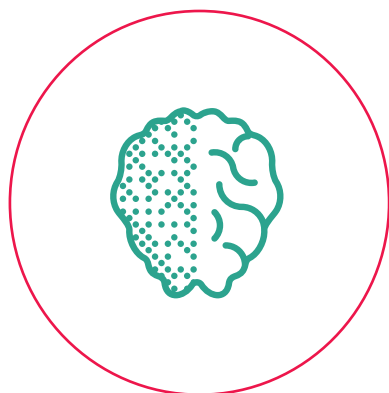
Dominique Momiron

---

les  
cahiers  
de la  
présidentielle

[cahiersdelapresidentielle.parti-socialiste.fr](http://cahiersdelapresidentielle.parti-socialiste.fr)





« L'ÉDUCATION CONTINUELLE  
POUR UNE VIE DE QUALITÉ »

MAI 2016

